

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Ignace Bekale-Be-Ondo à nouveau dans le collimateur de la justice

Guy-Romuald MABICKA  
Libreville/Gabon

IL a commis de nombreux forfaits dans la ville d'Akan-da et les quartiers de Libreville comme Charbonnages et Alibandeng. Voleur réputé, Ignace Bekale-Be-Ondo alias "Kaká", Gabonais âgé de 37 ans, est à nouveau maille à partir avec la justice. Il est en effet soupçonné d'avoir commis une série de fric-frac, notamment dans un snack-bar du quartier Okala.

C'est à la suite d'une plainte déposée par le propriétaire de ce commerce que le trentenaire a été pris en chasse, puis interpellé le 8 juillet dernier par la Police judiciaire (PJ). Blanchi, après enquête, dans le vol perpétré dans le snack-bar, "Kaká" a collaboré avec les agents, en reconnaissant avoir cambriolé cinq habitations pour s'emparer de plusieurs appareils électromé-

léviseurs à écran plasma, mais également d'une tronçonneuse. Ces effets auraient été vendus à vil prix, à Bouba Ebozo'o alias Jaguar et Jean Marie Obame Essono, deux Gabonais vivant au quartier La Campagne, dans le deuxième arrondissement de Libreville. Lesdits biens auraient même été revendus à d'autres clients...

Ignace Bekale-Be-Ondo agissait selon un mode classique : en général, il opérait à une heure tardive en profitant de l'inattention ou de la fatigue des gardiens et des propriétaires des domiciles ciblés, se servant ensuite sans crainte d'être surpris. À nouveau dans le collimateur de la justice, il va devoir répondre des faits présumés de "vol avec effraction". D'après une source judiciaire, il a déjà séjourné à trois reprises à "Sans-Famille" pour des faits similaires. La dernière peine, Bekale-Be-Ondo ne l'aura pas purgée entièrement. Il est sorti de prison suite à la mesure pré-



Ignace Bekale-Be-Ondo (droite) et ses complices dans les locaux de la Police judiciaire.

sidentielle, prise en avril dernier, accordant la grâce aux détenus purgeant une peine allant

jusqu'à six mois maximum. L'on se demande d'ailleurs comment il a pu en bénéficier, sachant

qu'en décembre 2019, il avait été condamné à 2 ans de prison ferme.

### Le clin d'œil de *Lybek*



## Un macchabée découvert dans le département du Woleu

ENA  
Libreville/Gabon

SOUS le choc. Tel est l'état dans lequel se trouvent les habitants du village Bindzima, dans le canton Bissok (département du Woleu), à une quarantaine de kilomètres de la commune d'Oyem. En effet, il y a quelques jours, des riveains ont trouvé, dans une forêt de la bourgade, le corps sans vie d'une femme. La personne décédée a été formellement identifiée par la suite. Il s'agit de dame Angue Bikoro, épouse feu Ndong Zué, qui serait partie visiter sa plantation aux fins de récolter le maïs, accompagnée de sa sœur. Jusque-là, personne ne connaît les circonstances exactes ayant entraîné la mort de cette femme qui ne présentait pas de signe de maladie ou d'un



Autorités, parents et proches de la victime sur le lieu de la macabre découverte.

quelconque malaise. D'aucuns pensent que si c'était le cas, elle ne se serait jamais rendue en brousse. A-t-elle été mordue par un serpent au point de rendre l'âme par la suite? S'agirait-il d'une mort naturelle ou d'un crime crapuleux? Nul ne le sait pour le moment. Après cette vision d'horreur, la population, encore traumatisée par la mort prématurée

d'Angue Bikoro, a tôt fait d'en informer les autorités locales, dont le procureur de la République et le commandant de la brigade-centre de gendarmerie d'Oyem. Ces derniers se sont vite déployés sur le lieu de l'horrible découverte pour cerner les premiers éléments d'enquête. Mais pour les nécessités de celle-ci, deux personnes ont été déjà placées en garde à vue.